

1

La seconde reconstruction dans le Pays des Étangs

Les destructions liées à la Seconde Guerre mondiale et notamment aux bombardements de 1940 et de la fin de 1944 sont nombreuses dans le secteur du Pays des Étangs. Si certains villages ne sont que partiellement touchés, d'autres le sont à 75-80 %.



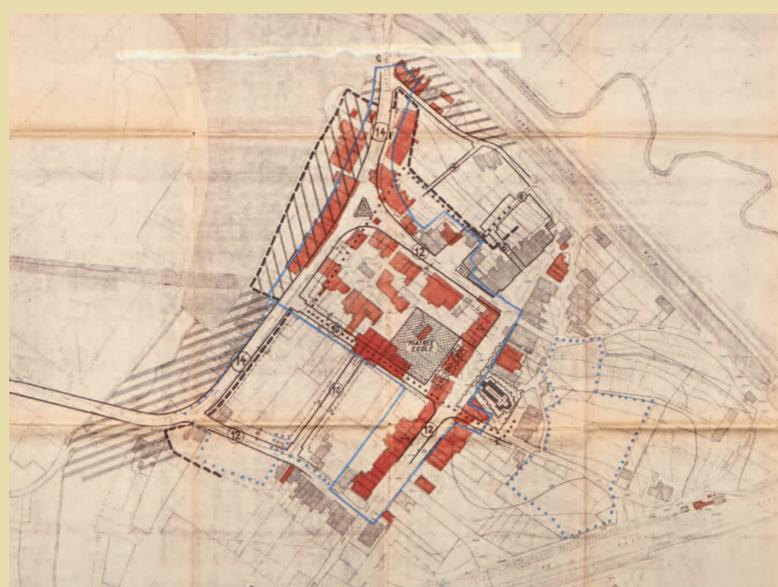
Gondrexange après 1944.
Collection privée, reproduction
© Région Lorraine Inventaire Général.

Une campagne de reconstruction, sous l'égide du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) créé à cet effet le 16 novembre 1944, se met en place. Albert Michaut (1894-1982) ami et associé de l'architecte André Lurçat (1894-1970) obtient agrément du MRU. Il est alors, en tant qu'architecte-urbaniste, chargé d'établir des plans de reconstruction et d'aménagement en Moselle. Ces derniers sont obligatoires pour bénéficier des fonds publics. A. Michaut encadre l'activité des architectes d'opération. Dans le canton de Réchicourt, c'est surtout l'architecte agréé Joseph Denny (1932-1977) qui travaille à la reconstruction, à Gondrexange P. Schott, architecte à Sarrebourg, lui est associé.



Plan de Foulcrey, état actuel dressé
en 1948 par A. Michaut.
© AN19810181/27

Trois villages du canton bénéficient d'un plan de reconstruction et d'aménagement établi par Albert Michaut : Ibigny, Foulcrey et Gondrexange.



Plan de reconstruction de Gondrexange 1946.
© CG57 AD57 45/93

Les plans de reconstruction et d'aménagement déterminent les zones à reconstruire, ils s'accompagnent d'un règlement sanitaire qui insiste sur l'amélioration de l'hygiène. Ils définissent le zonage de la commune, les caractères de la zone d'habitation, les caractéristiques de la zone extérieure au périmètre d'habitation, les caractéristiques de la voirie et des clôtures. Pour les constructions rurales est imposée la stricte séparation de l'habitation et des bâtiments d'exploitation. L'installation du chauffage, de l'eau et du gaz, de sanitaires et l'aération des locaux sont obligatoires.



On peut voir sur la vue aérienne que les zones de compensation prévues pour la construction des grandes fermes sont comblées.
© L'Europe vue du ciel



Plan de reconstruction et d'aménagement de la commune d'Ibigny.
© AN19810181/35

Les Étangs

2

La seconde reconstruction dans le Pays des Étangs

Gondrexange, un village reconstruit après 1946

La commune de Gondrexange est déclarée sinistrée le 29 août 1945.

Le plan de reconstruction de la commune de Gondrexange définit un véritable espace public pour les bâtiments de l'école et de la mairie ; la voirie est redressée, élargie et même modifiée. L'emploi systématique du soubassement en béton strié, des appuis de fenêtre moulés et des corniches de même type montre l'utilisation de modèles produits en série et repris par les deux architectes.



Gondrexange avant la reconstruction. On peut y voir les usoirs, les fermes non alignées abritant hommes et animaux sous le même toit.
Collection privée, reproduction
© Région Lorraine Inventaire Général

Sur ce plan d'aménagement et de reconstruction figurent les bâtiments existants en bleu et les différents programmes de reconstruction par date (1951 en rouge, 1952 en vert, transparent à venir), l'emplacement des baraquements provisoires en jaune et le nom des propriétaires.



©AMSarrebourg, 21W213



Gondrexange pendant la reconstruction, on peut y voir les bâtiments provisoires en bois.
Collection privée, reproduction
© Région Lorraine Inventaire Général



Le village de Gondrexange pendant la reconstruction.
Collection privée, reproduction © Région Lorraine Inventaire Général



Ferme reconstruite par P. Schott.
© Région Lorraine Inventaire Général

Les fermes reconstruites à Gondrexange appliquent les principes d'Albert Michaut en matière d'architecture rurale :

« les petites et moyennes

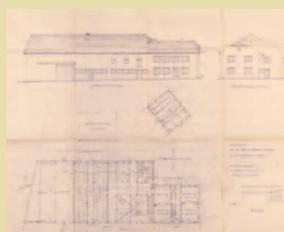
fermes ne doivent pas être mitoyennes ou seulement groupées par deux, avec une façade sur rue et les activités agricoles tournées vers la cour intérieure autour de laquelle s'organisent le hangar avec les porcheries, le fenil avec l'écurie et/ou l'étable. La liaison de l'habitation et de l'exploitation est assurée par un local de buanderie. La grange ... avec auvent extérieur permettant le déchargement du fourrage directement sur les greniers. »



Ferme construite par Joseph Denny
© Région Lorraine Inventaire Général



©CG57 AD57 45J289



Projet de reconstruction de la ferme.
© AMde Sarrebourg 21W212



Ferme de Joseph Masson édifée par l'architecte P.Schott.
© Région Lorraine Inventaire Général